INFOLETTRE TRIMESTRIELLE

-JANVIER 2017-

*Le Mouvement Europe-Écologie-Les-Verts est composé de deux collèges : le Parti politique structuré de façon hiérarchique, et **le** Réseau coopératif structuré de façon horizontale.*

Rédigée par des membres du Comité national d'animation du Réseau coopératif, cette infolettre, destinée aux Coopératrices et Coopérateurs, a pour objectif de présenter les actions passées et à venir.

Nous avons tenu dans notre Infolettre à faire apparaître la pluralité des positions des membres qui composent notre réseau. De manière toute aussi importante, cette lettre reste l'occasion de faire écho aux actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !
Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

Pourquoi cotiser au réseau coopératif en 2017 ?
Coin info : l'Europe
Réunion des Coopérateurs maralpins à Toudon
Pour une démocratie laïque et écologique.

Pourquoi cotiser au réseau coopératif en 2017 ?

Vous avez déjà cotisé au **Réseau coopératif**. Vous êtes donc sensibilisé(e) à la démarche de création d'une coopérative dans la sphère politique.

Les premiers statuts du mouvement EELV présentaient le **Réseau coopératif** comme une expérimentation pour faire de la politique autrement. Les nouveaux statuts du **Mouvement EELV**, votés en mai 2016, ont intégré notre structure actuelle à l'issue de cinq années de tâtonnements.
Notre gouvernance coopérative n'est toutefois pas figée. Elle peut facilement évoluer grâce aux propositions ou initiatives prises par n'importe lequel d'entre nous. Nous avons toutefois un noyau d'une trentaine d'entre nous qui avons délégation pour prendre des décisions au nom de l'ensemble des coopératrices et coopérateurs. Ce noyau, c'est le ***Comité national d'animation du réseau coopératif*** (**CNARC**) qui travaille selon un modèle de démocratie participative, décrite dans notre règlement intérieur.

Pour cette nouvelle année 2017, en cotisant* dès le mois de janvier, vous confirmerez votre soutien à la démarche entreprise en mars 2010 par quelques élus d'Europe Ecologie pour construire une autre façon de faire de la politique. En vous portant candidat pour intégrer le **CNARC****, vous pourrez de plus y apporter de votre temps pour aider à développer le **Réseau coopératif** dans la sphère politique française.

Vous pouvez aussi faire un don au **Réseau coopératif**, dont les 2/3 seront déductibles des impôts sur le revenu 2017.

Denis GUENNEAU
Coopérateur EELV
Ile-de-France

* La cotisation normale pour l'année 2017 est toujours de 20 euros, ou de 10 euros pour les étudiants et les personnes en difficulté financière. Si vous cotisez pour plus de 20 euros, le surplus sera considéré comme étant un don au Réseau coopératif. Vous pouvez cotiser en envoyant le formulaire papier (ci-joint) à votre délégation régionale dont vous trouverez l'adresse sur la seconde page du formulaire **(Voir au bas de cette lettre pour vérifier l'adresse)**.

** Le CNARC est renouvelé chaque année avec les candidats qui y ont postulé et qui ont cotisé avant fin mars. Pour intégrer le **CNARC**, envoyer simplement votre demande au CNARC à l'adresse mail nat-coop-comite-animation@listes.eelv.fr.

Coin info : l'Europe

L'Autriche.

Parmi les évènements positifs de l'année 2016, retenons surtout les élections du président en Autriche, où le représentant du parti des Verts, Alexander Van der Bellen, l'a finalement remporté début décembre avec 53% des voix, contre 47% pour son adversaire de l'extrême droite. La période de réflexion a finalement augmenté son avance, puisque le premier tour (contesté par son adversaire, ce qui a mené à un deuxième tour) avait donné 51% pour Van der Bellen et 49% pour l'extrême droite. De plus, en regardant la répartition des voix, on constate que ce sont surtout les femmes et les jeunes (droit de vote à partir du 16 ans en Autriche) qui ont voté pour Van der Bellen. Une piste de réflexion !

La Finlande.

Les Verts ont le vent en poupe aussi en Finlande, où le parti « **Vihreät - De Gröna** » est devenu le plus grand parti dans la capitale Helsinki, atteignant la 4ème place au niveau national. Cette année ils sont donc très bien positionnés pour les municipales. Après les élections législatives en mars 2015, où le parti nationaliste était en 2ème position, la politique « europhobe » n'a finalement pas réussi à durer, car les « europhobes » sont descendus de 20% à 10% de soutien dans l'opinion publique. Aussi, dans ce pays où les citoyens peuvent déposer une initiative citoyenne, que le gouvernement doit examiner dès l'obtention de 50 000 signatures, celle lancée par les « europhobes » n'a pas réussi à en récolter assez pour demander un referendum sur la sortie de l'euro.

Les réfugiés demandeurs d'asile sur le sol européen.

Le **Parti des verts européens (PVE)** a fait une proposition de changement de la politique européenne au sujet du traité Dublin I, afin que les réfugiés puissent choisir le pays dans lequel ils souhaitent s'installer (actuellement, les demandeurs d'asile peuvent être envoyés dans un autre pays que celui qui les reçoit, mais sans tenir compte notamment du lieu où résident les membres de leur famille, un élément pourtant crucial pour la bonne intégration dans le pays d'accueil). La proposition des **Verts européens** peut être consultée sur la page FB ou Twitter du **PVE (Green European Party)** ou sur celui de Ska Keller (élue vice-présidente du parti **PVE** cette année).

Le New Deal for Europe : L'initiative citoyenne européenne, version pétition.

Cette ***Initiative citoyenne européenne***, qui a été transformée en version pétition, peut être signée par le biais de : www.newdeal4europe.eu

Les instigateurs de cette initiative (promouvant les investissements au niveau européen dans l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, la sauvegarde du paysage culturel européen, la formation continue, le maintien du service public afin de créer des emplois, en s'appuyant sur un plan de financement avec la taxe Tobin [taxe sur les transactions financières], la taxe sur les émissions carbone et l'émission d'eurobonds), ont été entendus par la Commission européenne en novembre dernier – ce qui est exceptionnel et en même temps un très bon signe. L'initiative a été élaborée par la branche italienne de l'**Union des fédéralistes européens**, qui a attendu cinq années pour en arriver à cette audition ! Une autre piste de réflexion.

Hanna Marianne CLAIRIÈRE
Coopératrice EELV
Ile-de-France

Réunion des Coopérateurs maralpins à Toudon

Les Coopérateurs des Alpes-Maritimes se sont réunis le 3 décembre 2016. Nous avons voulu vous faire part de cette initiative locale.

Accueil chez Cécile et Rudy, « au jardin des Hespérides », selon Marc...

Tour de table et présentation des dix présents : Catherine, Cécile, Nicole, Sylvie, Arthur (invité), Marc, Philippe, Pierre, René, Rudy.

Discussion sur le Linky

Même s'il n'y a pas eu consensus sur le sujet, les présents se sont montrés dans l'ensemble critiques (certains soulignant le caractère nocif des ondes émises, d'autres le caractère « non intelligent » du dispositif). Il est envisagé de refaire une conférence-débat sur le sujet.

Bilan des activités depuis notre dernière rencontre (en mai 2016, lors de la formation vidéo assurée par Robert Maculet et financée par le Réseau coopératif EELV-PACA).

Sylvie, actrice et à l'origine des deux actions, avec la participation financière du Réseau coopératif EELV-PACA, nous en fait un compte-rendu portant sur :

- La conférence qu'elle a organisée à Nice en juin 2016 sur les ondes électromagnétiques (compte-rendu plus précis lors d'une prochaine lettre).
- La saisine à la Commission des pétitions de l'Union européenne pour manque d'étude environnementale globale de l'OIN (Opération d'intérêt national) de la Plaine du Var, découpée actuellement en d'innombrables projets sous différentes tutelles.

Philippe nous fait part de l'action de **FNE06** (France Nature Environnement) qui rejoint celle du CPC (Conseil permanent de concertation), une instance obligatoire initiée par Cécile Duflot lorsqu'elle était au gouvernement.

Projets 2017

Marc a présenté une action de réalisation de tracts de campagne électorale, destinés à faire réfléchir, en les interrogeant, ceux qu'on ne côtoie pas.

Une série d'échanges a suivi. Ils ont mis en évidence mettant en évidence la pluralité des conceptions quant au rôle du Réseau coopératif (informer, éduquer, parler avec les gens, agir localement, développer des thèmes spécifiques aux Alpes Maritimes, etc.).

Parmi les sujets abordés :

- l'alimentation bio dans les cantines, à promouvoir à partir d'une concertation avec les parents d'élèves (en soulignant la possibilité de le faire localement, chacun dans son village ou quartier).
- la question de la représentation et de la concertation citoyenne, ou comment intervenir sur les projets institutionnels en tant que citoyen. Philippe a proposé de faire un panorama de toutes les possibilités d'intervention dans la sphère publique.
- La promotion du Réseau coopératif, en expliquant son implication dans le mouvement EELV (au sein de l'Agora), en l'ouvrant à la participation des acteurs civils (associations écologistes et citoyennes).

Conclusion

Le temps que nous nous étions accordé ayant été épuisé, il est décidé de se revoir dès janvier pour décider d'une action consensuelle à mener dans les Alpes-Martimes.

La réunion est actuellement en cours de programmation.

Merci à tous les présents pour la qualité de leur écoute réciproque.

Catherine Marin, Cécile Hagnauer, Marc Gerenton
Coopérateurs EELV
Grasse, Nice et Toudon

Pour une démocratie laïque et écologique.

Je veux voter pour sans calcul et avec enthousiasme.
Pour une démocratie laïque et écologique.

Ecologique

- L'individu doit pouvoir exercer son libre arbitre, c'est son bien-être.
- Le collectif est choisi et conduit par l'individu qui se nourrit de l'autre et est reconnu.
- Cet intérêt collectif résulte d'une volonté naturelle d'amélioration de la résilience de l'être humain.
- Pour obtenir cette résilience, l'être humain collabore et coopère avec la nature.

Laïque

Une personne qui se dit laïque est une personne qui conduit sa vie en dehors de toute autorité, contrainte ou influence de lois subies et de règles imposées par une religion ou croyance ; c'est donc quelqu'un qui vit et interagit avec le reste du monde selon sa nature propre et selon des règles collectives qu'il a ressenties comme nécessaires. Ces règles collectives forment la laïcité constituée d'individus laïcs qui vivent ces règles et des non-laïcs qui les acceptent.

La laïcité est par conséquent le contraire d'un fonctionnement hétéronome et très proche d'une autonomie d'individus/collectifs chère aux écologistes. L'application de ce principe de laïcité dans une société où les religions et croyances sont multiples et dans laquelle aucune ne peut dominer l'autre, et du fait que le collectif les ignore dans ses fondements, garantit à l'individu que son engagement sera respecté.

Celui qui n'est pas laïc donne à d'autres le pouvoir sur lui, les homélies lui servent de repère, il délègue sa vie …. en échange d'une spiritualité basée sur une croyance, qui lui laisse peu de place en tant qu'individu, mais lui donne un confort de vie suffisant pour attendre les jours heureux…. Je parle bien entendu d'un individu vivant dans une démocratie de délégation, accompagnée des homélies des chroniqueurs médias. J'évoque le système dans laquelle nous vivons qui se revendique porteuse d'une laïcité dont le fonctionnement est antagoniste avec ses propres visées…. Cela fait penser à l'étrange cas du Docteur Jekyll et de M. Hyde.

Par contre, l'écologie politique porte une vision collective qui s'appuie sur des individus/collectifs autonomes et est à même d'envisager une véritable société laïque.

Nous vivons aujourd'hui dans une société culturellement de plus en plus laïque, de plus en plus écologiste et aspirant à d'autres fonctionnements, des tensions naissent.

La démocratie de délégation n'a existé que pour faire la transition en douceur permettant de mettre en place la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En France cette transition a suffisamment duré.

Cela passe par une désappropriation du collectif par le privé mais aussi et surtout par le public. En effet le Commun collectif est devenu le public et une propriété normée et légiférée par des représentants élus de nos collectivités. Cette spoliation du Commun au travers du Politique et la non-consistance participative de la démocratie est à l'origine de la défiance avérée d'une grande partie de la population envers nos élus quels qu'ils soient et envers le fonctionnement de notre société.

Christian OLIVE
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

Adresses des secrétariats régionaux d'EELV

Certaines de celles-ci, figurant dans le formulaire officiel d'EELV (datant d'avril 2016), ne sont plus bonnes. Les adresses des 26 régions au sens d'EELV ayant été contrôlées sur les sites régionaux d'EELV, veuillez vérifier si votre région n'est pas concernée.

- **Champagne Ardennes** EELV c/o Françoise Brunel 10 rue Delvincourt 08000 Charleville Mézières
- **Franche Comté** 33 avenue Carnot 25000 Besançon
- **Languedoc Roussillon** 4 avenue Paul Pélisse 34230 Paulhan
- **Normandie** 34-35 quai du Havre 76000 Rouen
- **Picardie** BP 60524 Amiens Cedex1
- **PACA** 111 rue du Rouet 13008 Marseille
- **La Réunion** EELV c/o JM. Tagliaferri Res. Arial 132 rue du Général De gaulle 97400 Saint Denis

Pour les régions n'ayant pas d'adresse postale identifiée, envoyez votre chèque avec le formulaire à l'adresse du nouveau local national, 3 rue de Vincennes 93100 Montreuil.

Vous pouvez aussi cotiser par Carte bancaire sur le site national d'EELV. Vous avez reçu un courriel de la part de Denis Guenneau détaillant la procédure pour réaliser cette opération sur le site d'EELV.

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse http://coop.eelv.fr/category/infolettres/

Pour le Comité National d'Animation du Réseau Coopératif (CNARC).